

## Module E : Installation d'équipements de traitement d'eaux usées d'origine domestique

		OUI	NON	S.O.
<b>E.1</b>	<p><b>Projet municipal ou privé</b></p> <p>Projet d'assainissement municipal</p> <p>Projet d'assainissement privé</p> <p>Aide financière gouvernementale prévue</p>			
<b>E.2</b>	<p><b>Rejet en surface</b></p> <p>L'effluent final du traitement des eaux usées est rejeté en surface (fossé, cours d'eau).</p> <p><b>E.2.1 Si oui</b>, la demande d'autorisation contient les objectifs environnementaux de rejet obtenus préalablement.</p>			
<b>E.3</b>	<p><b>Niveau Validé</b></p> <p>Le projet soumis fait appel à un (des) équipement(s) de procédé ou à une(des) technologie(s) de niveau <i>Validé</i>.</p> <p><b>E.3.1 Si oui</b>, la demande contient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ selon le cas, une référence à la section appropriée du <i>Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique</i>, une copie du certificat de conformité délivré par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) accompagné d'un exemplaire du manuel d'installation, ou une copie de la fiche d'information technique de la technologie produite par le Comité sur les technologies de traitement en eau (Comité);</li> <li>▪ une attestation de l'ingénieur mandaté selon laquelle la technologie soumise pour autorisation est conforme aux critères donnés au <i>Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique</i>, ou selon le cas, conforme à la fiche d'information technique émise par le Comité ou encore, conforme à sa certification.</li> </ul>			
<b>E.4</b>	<p><b>Niveau En validation à échelle réelle</b></p> <p>Le projet soumis fait appel à un (des) équipement(s) de procédé ou à une (des) technologie(s) classées de niveau <i>En validation à échelle réelle</i> dans une fiche d'information technique.</p> <p><b>E.4.1 Si oui</b>, la demande d'autorisation contient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une copie de la fiche d'information technique produite par le Comité;</li> <li>▪ une attestation de l'ingénieur mandaté selon laquelle la technologie soumise pour autorisation est conforme à la fiche d'information technique;</li> <li>▪ le module F du présent formulaire de demande d'autorisation dûment rempli.</li> </ul>			
<b>E.5</b>	<p><b>Équipement ou technologie non classés</b></p> <p>Le projet soumis fait appel à un (des) équipement(s) de procédé ou à une (des) technologies non classées.</p> <p><b>E.5.1 Si oui</b>, la demande d'autorisation contient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un rapport d'ingénierie et de suivi d'essais pilotes qui démontrent le devenir des contaminants dans la chaîne de traitement ou de l'équipement de procédé;</li> <li>• le module F du présent formulaire de demande d'autorisation dûment rempli.</li> </ul>			
<b>E.6</b>	<p><b>Respect des conditions de l'annexe 9</b></p> <p>La demande d'autorisation contient une attestation de l'ingénieur mandaté stipulant que le projet respecte les conditions spécifiées à l'annexe 9 du présent formulaire.</p>			
<b>E.7</b>	<p><b>Respect des exigences de rejet ou de performance</b></p> <p>La demande d'autorisation contient une attestation de l'ingénieur mandaté stipulant que la station est conçue de façon à pouvoir respecter en tout temps les exigences de rejet ou de performance fixées par le MELCC pour les débits et charges de conception des ouvrages.</p>			

<b>E.8</b>	<b>Engagements du requérant</b> La demande d'autorisation contient l'engagement du requérant à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• respecter les exigences de rejet;</li> <li>• mettre en œuvre le programme de suivi;</li> <li>• aviser le MELCC dès que les résultats ne respectent pas les exigences ou lors d'un déversement ou de toute autre situation pouvant avoir un impact sur l'environnement;</li> <li>• transmettre les résultats du programme de suivi au MELCC dans le cas d'un projet privé ou au système SOMAEU dans le cas d'un projet municipal;</li> <li>• transmettre la mise à jour du chapitre 2 du Cahier des exigences de la station d'épuration si le projet inclut des modifications au mode de fonctionnement ou à la capacité de la station d'épuration municipale.</li> </ul>			
<b>E.9</b>	<b>Entretien</b> La demande d'autorisation contient (une seule case « Oui » doit être cochée) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un engagement du requérant à conclure un contrat d'entretien avec une firme compétente en la matière.</li> <li>• un document démontrant que le requérant possède la formation requise pour effectuer cet entretien.</li> <li>• un engagement du requérant à former ou à embaucher un opérateur qualifié.</li> </ul>			
<b>E.10</b>	<b>Guide d'utilisation / manuel d'exploitation</b> La demande d'autorisation contient (une seule case « Oui » doit être cochée) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un engagement du requérant à mandater un ingénieur pour produire le guide d'utilisation ou manuel d'exploitation des équipements de traitement et à en fournir un exemplaire au MELCC au plus tard 60 jours après leur mise en service, ou;</li> <li>• le guide d'utilisation ou manuel d'exploitation des équipements de traitement</li> </ul>			
<b>E.11</b>	<b>Rapport de l'ingénieur</b> La demande d'autorisation contient un rapport, préparé par un ingénieur, basé sur les annexes 9 et 10 du présent formulaire.			
<b>E.12</b>	<b>Déversement d'eaux usées dans l'environnement</b> Le devis contient une clause précisant qu'il ne doit y avoir aucun déversement d'eaux usées dans l'environnement lors de la réalisation des travaux.  Indiquer la ou les sections du devis relatives à ces mesures :			
<b>Renseignements supplémentaires</b>				

### E.13 - Signature de l'ingénieur

**Je déclare que les renseignements fournis dans ce module de même que dans les documents complémentaires sont complets et exacts.**

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**N.B. Le signataire doit apposer ses initiales au bas de chacune des pages du module.**